



Modification dans l'article 9 du CPS
relatif à l'Appel d'Offres Ouvert n° 2/2017 du 12/05/2017 à 15h

Objet de l'appel d'offres : Edition et impression d'un ouvrage type « beau livre » pour le compte de l'IRCAM en lot unique.

Article 9 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution est fixé à **trois mois (3 mois)** au lieu de deux mois, à compter de la date précisée sur l'ordre de service de commencement de la prestation.

<u>Le concurrent</u> <i>(Lu et accepté)</i>	<u>Le Recteur de l'IRCAM</u>
	<p>04 MAI 2017</p> <p>Institut Royal de la Culture Amazighe Le Recteur</p> <p>Ahmed BOUKOUSS</p>

N.B : ce document est à joindre avec le dossier d'appel d'offres.

Handwritten mark or signature in the bottom right corner.